



**ACADÉMIE
DE CRÉTEIL**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Projets d'évaluation

Inspection pédagogique régionale

Affaire suivie par : Charles NAÏM, doyen des IA-IPR

Tél : 01 57 02 68 47

Mél : ce.buripr@ac-creteil.fr

Texte adressé à

Mesdames et messieurs les chefs d'établissements des lycées publics et privés,

S/C de Mesdames et Monsieur les Inspecteurs d'académie-directeurs académiques et Madame et Messieurs les directeurs des réseaux d'enseignement privé

Références :

- *Arrêté du 16 juillet 2018 modifié relatif aux modalités du contrôle continu pour l'évaluation des enseignements dispensés dans les classes conduisant au baccalauréat général et au baccalauréat technologique*
 - *Note de service du 28 juillet 2021, modifiée par la note de service du 9 novembre 2021, relative aux modalités d'évaluation des candidats au baccalauréat général et technologique*
-

Vous avez été récemment destinataires des statistiques permettant de comparer les résultats obtenus par les élèves à la session 2023 aux épreuves terminales avec les moyennes annuelles obtenues dans les enseignements concernés. Elles doivent être l'occasion, par leur partage et leur analyse, de relancer la réflexion des équipes, en conseils d'enseignement et conseil pédagogique, sur les projets d'évaluation.

L'inspection générale vient, par ailleurs, de publier une nouvelle édition du *Guide de l'évaluation des apprentissages et des acquis des élèves au LGT*. Il est en ligne à l'adresse <https://eduscol.education.fr/document/5470/download>

L'inspection pédagogique régionale a, pour sa part, élaboré un outil d'auto-positionnement sur les pratiques évaluatives, qui pourra aussi utilement accompagner la réflexion des équipes. Il est accessible pour les chefs d'établissement en suivant le chemin : <https://sconet.in.ac-creteil.fr> ou <https://externet.ac-creteil.fr> puis -> Enquêtes et pilotages -> Pratiques évaluatives et projet d'évaluation.

Des inspecteurs vous proposent un temps de présentation de cet outil en distanciel le :

Vendredi 1^{er} décembre de 11 h à 12 h

<https://ac-creteil-dafor.webex.com/ac-creteil-dafor-r/j.php?MTID=m80654e85a3484b687e49dfaedf6f48e9>

ou <https://ac-creteil-dafor.webex.com>

Numéro de la réunion : 2781 661 1100

Mot de passe : 6RmHD2ic9AP (67643242 à partir des systèmes vidéo).

Enfin, le webinaire du 31 mai 2023 a attiré l'attention des établissements sur un certain nombre de points de vigilance qui sont apparus à la lecture de projets de 2021. Le diaporama support de cette rencontre peut toujours être consulté en ligne <https://educloud.ac-creteil.fr/s/J2i8QeYAqDyMqfg>

Ces différentes ressources doivent pouvoir vous accompagner utilement dans la révision des projets d'évaluation.

Cette démarche d'amélioration continue du projet d'évaluation revêt une importance toute particulière avec le nouveau calendrier du baccalauréat. En effet, dorénavant, seules les moyennes de la classe de première et celles des deux premiers trimestres (ou du premier semestre) de la classe de terminale seront prises en compte par les formations de l'enseignement supérieur présentes sur Parcoursup.

Dans un souci d'équité, il convient donc que les nouvelles versions des projets d'évaluation fassent une place égale aux enseignements du tronc commun (histoire-géographie, langues vivantes, enseignement scientifique dans la voie générale ou mathématiques dans la voie technologique, EMC, EPS, enseignement de spécialité suivi uniquement en première, enseignements optionnels) évalués en contrôle continu pour le baccalauréat et aux enseignements qui font l'objet d'une évaluation terminale (EAF, philosophie, enseignements de spécialité, grand oral).

Ces projets d'évaluation, discutés en conseils d'enseignement, validés par le conseil pédagogique et présentés en conseil d'administration, feront l'objet d'une diffusion auprès des élèves et de leur famille.

Je sais pouvoir compter sur votre engagement de chacun d'entre vous pour que ces projets d'évaluation révisés, largement concertés et diffusés, constituent une référence dans les établissements et ainsi contribuent à rassurer l'ensemble de la communauté et à garantir l'équité de traitement entre les élèves.

La rectrice de l'académie de Créteil

Signé

Julie BENETTI